

La CDC de Sherbrooke salue l'initiative de développement durable à Sherbrooke

Paru dans La Tribune, Sherbrooke, 21 janvier 2005.

La *Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke* applaudit l'annonce faite hier (18 janvier) par différents partenaires de Sherbrooke pour mettre de l'avant le développement durable, car une telle vision du développement rejoint à plusieurs égards celle que promeut la CDC, ses membres et plusieurs de ses partenaires depuis déjà assez longtemps.

Il ne faut pas l'oublier, le concept de développement durable comme alternative au « tout économique » fait son chemin depuis plus de trente ans. Depuis l'apparition du concept de « croissance zéro » avancé par le Club de Rome en 1970, jusqu'au sommet de la Terre à Rio en 1992, en passant par la conférence de l'ONU à Stockholm en 1972, la Stratégie mondiale de la conservation de 1980, le célèbre rapport Brundtland (première ministre de Norvège) de 1987 et d'autres mouvements et faits sociaux et environnementaux, le développement durable s'impose tant bien que mal comme concept de développement global. Victime de son succès et de l'absence de doctrine expérimentée, le concept de développement durable peut être galvaudé ou critiqué et il est parfois réduit à la seule protection de l'environnement. Pourtant, son objectif premier est de promouvoir un autre modèle de développement que celui adopté par les pays riches depuis la Deuxième guerre mondiale. Ce « nouveau » modèle de développement est représenté comme l'aire d'intersection des sphères sociétale, économique et environnementale. En effet, le développement durable tente de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des écosystèmes et d'établir un lien vertueux entre ces trois sphères. Le mode de développement recherché est tout à la fois équitable, viable et vivable. Comme le rappelle le rapport Brundtland : « c'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le développement durable : une vision globale et transversale du développement

Comme l'ont toujours préconisé les CDC partout au Québec, particulièrement à Sherbrooke, une vision de développement durable est synonyme d'approche globale de développement, car à l'inverse d'une démarche sectorielle, elle permet d'appréhender de façon simultanée les trois dimensions (sociétale, économique, environnementale) en analysant leurs interactions. Ainsi, afin d'identifier les interdépendances (i.e. intersectorialité) et d'éviter les contradictions, une nécessaire transversalité s'impose en matière de développement durable.

Rappelons que le sommet de Rio a permis de dégager 27 principes de développement durable qui reflètent effectivement le caractère global de ce modèle de développement. Parmi ces principes, on peut citer : la santé et la qualité de vie, l'équité sociale, la protection de l'environnement, l'efficacité économique, la participation et l'engagement, l'accès au savoir, la prévention, la production et la consommation responsables, partenariat et coopération, etc.

Regroupement multisectoriel d'organismes communautaires et d'économie sociale, la CDC de Sherbrooke se montre tout à fait favorable à l'application du concept de développement durable à tous les niveaux dans notre milieu. Partant, elle demeure ouverte à s'impliquer dans les futures démarches de mise en œuvre des actions collectives. Déjà, la proposition de la CDC de mise en place d'une politique de développement social à Sherbrooke cadre très bien avec l'annonce faite par les dix partenaires actuels.

- 30 -

Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke
1255, rue Daniel, bur. 207
Sherbrooke (Québec) J1H5X3
Téléphone : (819) 821-5807
Télécopieur : (819) 822-6016
Courriel : cdc@cdcdesherbrooke.com
Web : www.cdcdesherbrooke.com

Maryse Ruel, directrice
Franklin Assoumou Ndong, agent de développement